

### JEUDI 1 SEPTEMBRE 2022

#### Rentrée des Secondes Générales et technologiques – Secondes Professionnelles

	Accueil des élèves entrant en seconde	
<b>Secondes générales et technologiques</b> <b>Secondes professionnelles</b>	10h → 12h	<b>Repas offert</b> 13h30 → 16h30
Les élèves des autres classes	non concernés par cette journée	

### VENDREDI 2 SEPTEMBRE 2022

#### Rentrée des premières, terminales, BTS 1 et 2 scolaire

	Rentrée avec les professeurs principaux	Repas	Début des cours au plus tôt selon l'emploi du temps	Fin des cours en fonction de l'emploi du temps
Secondes générales et technologiques Secondes professionnelles	De 9 h 00 à 11 h 30		<b>12h50</b>	→
Premières Générales et STMG Premières professionnelles*	De 09 h 30 à 11 h 55		<b>13h45</b>	→
Terminales Générales et STMG Terminales professionnelles*	De 10 h 00 à 12 h 30		<b>13h45</b>	→

\* Métiers de l'Accueil - Métiers du Commerce et de la Vente options A et B

Nous vous rappelons que, pour toute question, vous pouvez nous contacter par téléphone (03 22 82 84 70) ou par école directe. Notez cependant que le lycée sera fermé du 8 juillet 12h00 au 18 août 9h00.

### 1- LE CALENDRIER SCOLAIRE 2022-2023

**Vacances de Toussaint** : du vendredi 21 octobre au soir au lundi 7 novembre au matin

**Armistice 1918** : le vendredi 11 novembre

**Vacances de Noël** : du vendredi 16 décembre au soir au mardi 3 janvier au matin

**Vacances d'hiver** : du vendredi 10 février au soir au lundi 27 février au matin

**Lundi de Pâques** : lundi 10 avril

**Vacances de printemps** : du vendredi 14 avril au soir au mardi 2 mai au matin

**Victoire 1945** : lundi 8 mai

**Pont de l'ascension** : du mercredi 17 mai au soir au lundi 22 mai au matin

**Lundi de Pentecôte** : le lundi 29 mai

### 2- LES REUNIONS D'ACCUEIL DES PARENTS

Une réunion est organisée en début d'année entre le professeur principal et les familles afin de permettre un échange sur les méthodes de travail, les objectifs de l'année et la découverte du fonctionnement du lycée pour les familles des élèves nouvellement arrivés. Ces réunions se dérouleront selon le planning suivant :

CLASSES	DATES
2ndes 1, 2, 3   1 <sup>ère</sup> professionnelles Terminales générales, technologiques et professionnelles	Vendredi 9 septembre 2022 de 17h30 à 19h30
2ndes 4, 5,6   2 <sup>ndes</sup> professionnelles MRC (A,B,C) 1 <sup>ère</sup> générales, technologiques	Vendredi 16 septembre 2022 de 17h30 à 19h30

### 3- LES PERIODES DE STAGE EN LYCEE PROFESSIONNEL 2022-2023 (P.F.E)

2ndes MRC (Métiers de la Relation Client)	Dates à venir
1 <sup>ère</sup> Métiers de l'Accueil 1 <sup>ères</sup> Métiers du Commerce et de la Vente options A et B	Dates à venir
Terminale Métiers de l'Accueil Terminales Métiers du Commerce et de la Vente options A et B	Dates à venir

### 4- INFORMATIONS DIVERSES

**JOURNÉE CONTINUE** : les horaires sont les suivants du lundi au vendredi

8h00 à 17h40 : du lundi au jeudi / 8h00 à 16h45 : le vendredi (horaire affiné en fonction de l'emploi du temps)

9h50 à 10h05 : Pause du matin

14h40 à 14h55 : Pause de l'après midi

Chaque élève disposera **d'au moins 55 minutes pour déjeuner**

**ECOLE DIRECTE (\*ED)**

Le service Ecole Directe remplace totalement la communication par courriers postaux. Les codes d'accès ED\* fournis lors de l'entrée de votre enfant dans notre établissement sont valables durant toute sa scolarité au lycée.

Si vous disposez de plusieurs compte ED\*, vous pouvez les associer (exemple : enfants dans des établissements différents, compte ED\* professionnel (professeur ou personnel OGEC) et compte parents...)

Les nouveaux élèves se verront remettre leur code ED\* par le professeur principal le jour de la rentrée.

Attention les comptes ED\* parents et enfants sont distincts, les informations qui y figurent et qui y sont publiées sont différentes.

### **LES CERTIFICATS DE SCOLARITÉ**

Les certificats seront disponibles et imprimables via école directe (espace documents administratifs) la semaine de rentrée.

### **LA DISTRIBUTION DES LIVRES**

Elle concerne les élèves dont la famille a opté pour l'achat des ouvrages auprès de l'ARBS. Nous vous rappelons que vous devez pour cela vous inscrire sur le site de l'ARBS (Association Rotarienne des Bibliothèques Scolaires : [www.arbs.com](http://www.arbs.com)).

**Le mardi 30 août de 8h à 18h sans interruption : retrait des manuels pour tous les élèves (tous niveaux)**

**La distribution pour les élèves n'ayant pas pu venir le 30 août aura lieu sur une permanence le lundi 5 septembre 2022 de 10h à 12h**

Le jour de la distribution, votre enfant doit impérativement être en possession

**soit** de sa carte Génération #HDF délivrée par le Conseil Régional

**soit** d'un chèque de caution

**de 100 €** pour les 2<sup>ndes</sup> GT, 2<sup>ndes</sup> Professionnelle,

**de 55 €** pour les autres classes.

*(Ce chèque sera détruit par l'ARBS dès que vous lui aurez présenté la carte génération # HDF ou la carte Picardie Cursus)*

### **LES FOURNITURES SCOLAIRES (pour les élèves de la seconde à la terminale)**

Chaque enseignant détaillera ce qu'il souhaite pour sa discipline. Il sera indispensable que chaque élève soit en possession de :

- Une **calculatrice**. Pour les élèves des séries générales et technologiques, une commande groupée de calculatrices conformes à la réglementation pour les examens sera effectuée au sein de l'établissement à la rentrée.
- Un **casque audio/micro** (un seul mini jack, pas d'USB) obligatoire pour tous les élèves du lycée.
- Une **blouse en coton** obligatoire pour les élèves de 2<sup>nde</sup> générale et spécialité de physique/chimie et SVT de 1<sup>ère</sup> et Terminale générale.

### **Utilisation des outils numériques personnels des élèves (Bring Your Own Device = BYOD) :**

Avec l'accord de l'enseignant et dans un cadre défini, les élèves peuvent être amenés à utiliser leur propre matériel numérique (Ordinateur, tablette, smartphone...) en classe. Vous avez signé en ce sens une charte lors de l'inscription ou la réinscription.

### **LA RESTAURATION :**

**2 possibilités pour se restaurer : Au 12 : self traditionnel et Sacré-Cafet : cafétéria (restauration rapide)**

#### **Les externes**

Ils peuvent déjeuner dans l'établissement quand ils le souhaitent et choisir pour chaque repas leur formule.

Le règlement s'effectue au moyen de la carte scolaire. Le rechargement des cartes se fait **en ligne sur Ecole directe** (par carte de paiement) à défaut **auprès de la comptabilité familles** tous les matins (paiement par chèque, en espèces).

**Attention il est nécessaire que le compte de restauration soit toujours positif. Merci de penser à le créditer avant tout passage au self ou à la cafétéria.**

#### **La demi-pension totale ou partielle :**

La demi-pension partielle donne la possibilité de choisir 2, 3 ou 4 repas par semaine. Le choix définitif des jours s'effectuera du 1<sup>er</sup> septembre au 8 septembre **via école directe en cliquant sur l'icône « Vos informations »**

La demi-pension à 5 jours reste évidemment possible.

#### **Les demandes de modification (possible du 1 septembre au 8 septembre)**

Les demandes de changement de régime **devront être effectuées via école directe en cliquant sur l'icône « Vos informations »**

**Aucun changement ne sera accepté au-delà de cette date.**